

Compte rendu Collectif Handicap Loire Nord

Lundi 3 novembre 2025

Infos générales :

-Point sur les changements au gouvernement : Mme Stéphanie RIST a été nommée Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées le 1^{er} octobre 2025. Mme Parmentier-Lecoq reste Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes Handicapées.

- actuellement campagne de sensibilisation lancée sur **la reconnaissance des proches aidants**. cf Plateforme en ligne

Il y a un décret qui instaure un cadre pour la suppléance : aujourd'hui les aidants peuvent bénéficier d'une aide via des professionnels présents au domicile jusqu'à 6 jours d'affilée. Le décret est lancé mais pas le calendrier de mise en œuvre. En attente du cahier des charges.

Voir ce nouveau dispositif pour le répit, en lien avec l'ARS et le Département pour les autorisations de financement.

-Renforcement des PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) : actuellement il y a une expérimentation dans le sud du département, et l'objectif pour 2026 est d'intervenir de manière plus rapide au sein des écoles et mobiliser des personnels du médico-social qui interviendraient à l'école. Sorte d'AESH renforcée. De manière provisoire en attendant d'autres moyens, pour agir vite.

-Du 17 au 23 nov **semaine dédiée à l'insertion pro et inclusion** : Handicap et Emploi porté par l'AGEFIPH (pour les entreprises du secteur privé) et la FIPHFP (pour les employeurs du secteur public), voir les 18 mesures qui facilitent l'emploi des personnes handicap

-Remboursement complet des fauteuils roulants à partir de cette année.

-Chiffre d'1 million 350 0000 handicapés qui ont un travail en France. Augmentation de 12%. Les entreprises restent à 3% d'embauche donc loin des 6% recommandés

-Élèves sans ASH en septembre 2025 :

-Point avec ARS et Éducation Nationale : Grandes difficultés de recrutement des AESH
Souvent basculer sur des AESH mutualisées plutôt qu'individualisées pas toujours adapté aux besoins repérés.

Modules de formation revus pour les AESH sur 2025 et 2026 : sur les TSA pour une petite partie des AESH embauchées

Échanges collectifs :

-Campagne de pub jugée caricaturale

-Pb des AESH qui sont malades : ne seront pas remplacées

-Même dans les ESAT volonté de rendement

-APAJH : le groupe forme les AESH à Montbrison

-M Chatelard de l'APAJH souhaite la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet. Pour éviter l'ignorance sur le sujet de la scolarisation des enfants avec handicap. Faire en sorte que les AESH et les enseignants communiquent mieux

-Penser à toutes les catégories de handicap. Pas seulement parler d'autisme

-Repenser aussi l'accessibilité des écoles pour les personnes à mobilité réduite

-Penser à inviter l'Éducation Nationale à une prochaine réunion ciblée sur l'inclusion, aborder les nouveaux dispositifs mis en place,

Explication de la CDAPH : Commission des Droits et Autonomie des Personnes Handicapées : une fois le dossier déposé il est examiné par une équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) qui transmet à un siège avec des élus du Conseil départemental qui sont majoritaires (ce sont eux qui financent), des organismes et des associations ...

Réactions des personnes présentes :

-Comment expliquer qu'un enfant handicapé à vie doive refaire sans cesse le même dossier et quelquefois les avis divergent avec des réponses aberrantes.

-Question de la loi qui est détricotée ensuite car ça ne suit pas

-On parle bcp de simplification mais dans les faits ça reste très compliqué

-Quand on veut modifier le dossier MDPH il faut encore un renouvellement complet avec dossier médical

-On parle d'autonomie mais on régresse auj : quand les parents ne seront plus là comment feront les enfants devenus adultes seuls.

-Inadmissible d'avoir des gens de la MDPH au tel qui font des jugements sur nos choix
-précision de Yoann Bruyère : La MDPH de la Loire a fait le choix de ne plus demander de refaire des dossiers après le 1^{er} renouvellement quand le handicap à vie est constaté.

Eurecah souhaiterait l'uniformisation de cette règle au niveau national.

Info : Pour un adulte le renouvellement c'est 10ans. Après 60 ans les dossiers sont permanents.

-Le statut aidant c'est quoi au juste ??

-Le droit aux trimestres supplémentaires pour les personnes qui prennent leur retraite : valable si vous travaillez mais comment faire pour tous ceux qui ont arrêté de travailler à cause du handicap de leur enfant ?!!

L'AEH « complément' ou la PCH – l'aidant ou la personne doit choisir – A noter que la PCH permet de financer du répit via du soutien à domicile (SAD prestataire).

« Quand on a notre enfant en IME jusque 16h puis à la maison, on n'a pas le droit à la majoration » lié à l'indemnisation de l'aidant (pour la PCH).

Il y aurait 14 millions de personnes handicapées en France auj donc 2 millions de plus en 2 ans

Taux de chômage de 12% auj

80% de personnes handicapées de manière invisible

Demande de chiffres précis dans le roannais??

Actualités locales :

-La MDPH remarque que les dossiers sont incomplets ou mal remplis donc webinaire sur remplissage **le 20 nov de 11H à 12h30 par visio, lien partagé dès que nous allons le recevoir.**

- ville de Roanne. Plan d'action du projet éducatif du territoire, préconisation n°6 : définition de règles de vie commune partagée par les jeunes roannais. Recueil de paroles des roannais concernés avec sondages individuels pour les professionnels et collectifs pour les jeunes accompagnés.

Il y aura un Café des acteurs éducatifs avec la restitution de ces travaux

-Règlementation de la STAR: la ville de Roanne veut que les personnes handicapées soient accompagnées lors des voyages par bus donc des personnes ont été refusées parce que pas accompagnées.

Réaction d'une éducatrice SAVS du Roannais : la STAR demande que les personnes handicapées ne prennent pas le bus plus de 10 fois par mois. Il faut faire une demande de dérogation sinon.

-Focus sur les travaux de rénovation de la ville : Les parkings ont juste prévu 2 places handicapées devant l'hôtel de ville. Les fauteuils roulants peuvent passer les trottoirs car rebord de 3 cm mais pas en manuel c'est difficile. Pas pesé pour la mobilité réduite.

Le Collectif souhaite va transmettre un courrier à Mr le maire de Roanne en lien avec ce règlement.

Dans le complexe de Sully le taux de logements adaptés est très faible. On parle de pb de compatibilité entre les balcons et les apparts. Le cabinet d'archi n'a pas adapté correctement. Il semble que ce ne soit pas adaptable non plus

-Les travaux du musée Déchelette : il y aura un ascenseur ??

Retour sur évènement du 8 octobre par Annick Bournas :

Handisport et sport adapté. Beaucoup d'activités prévues. Présence d'un parrain : Aliou Dramé ancien champion et Loïc Vergnaud

Environ 300 personnes ont participé

Merci à Sylvie Desormières pour les peluches

Merci à M. Troncy maire de la Pacaudière qui a prêté remorque camion et chauffeur.

Merci au Maire de Changy et Vivans qui ont donné un employé municipal pour aider

Remerciements à Valentin traiteur, Collet et Bierce

Remerciements à la protection civile pour gérer les incidents

Merci à Bénédicte pour l'organisation

Remerciements de la subvention de 1000€ par le département de Huguette Burelier et Antoine Vermorel Marques

Merci aux jeunes de la MFR de Vougy : bac pro présents dès le matin, super pour installer, aider et ranger le soir aussi, les 1ères aussi qui ont envie d'aider pour le téléthon maintenant

Bcp d'établissements ont participé. Tout le monde veut recommencer.

Seul souci : WC pas adaptés aux personnes handicapées. A envisager de financer la prochaine fois

Pas assez de bras pour aider au sein du Collectif

Points à voir prochaine fois : Demander que le terrain soit tondu / Refaire tous les ans ?? ou 2 ans ? / les temps d'attente était très longs. Voir la capacité de stationnement. La participation était maximale. Penser à mieux dispatcher les groupes

Prochain évènement : Journée Sport et Nature penser le faire à Galliéni ??: possible de faire du sport dehors et du culturel dans la salle. Et présence de toilettes

Pb de la place du marché : on ne dispose pas des barnums et autres équipements utiles et notamment pb des toilettes

Ou sur Villerest ?

Pour le mois d'avril pour la journée mondiale sur l'autisme : quel est l'objectif : si lieu excentré, personne n'y vient s'il n'est pas concerné.

Ou alors bien penser la communication

Mais penser à la place nécessaire pour proposer des ateliers

Idée d'intervenir au niveau des écoles pour mieux sensibiliser, les centres sociaux à prévoir un mercredi

La date prévue en 2026 serait le mercredi 1^{er} avril journée. Lieu en attente de confirmation

Quand on fait en semaine plus de pros mais peu de familles

Il faut différencier les 2 journées pour qu'elles aient leur propre identité bien ciblée.

Penser aux activités intéressantes : les enfants s'inscrivent en atelier modelage par ex et les parents suivent du fait

Une salle permet de faire des activités même s'il pleut. Choisir un endroit qui offre les 2

Attention au podium non accessible aux personnes handicapées.

Salle de la Papetterie de Villerest à retenir

Autre évènement possible : Idée de créer un match de basket handi/valide

Le groupe de travail PCH :

Ce qu'on a déjà fait : La venue de M Boroy / Des fiches d'action mises en place / Soirée de constats,**Prochaine réunion lundi 10 nov de 10h à 12H avec** les parlementaires Sylvie Bonnet et Antoine Vermorel Marques et directeur MDPH Pierre Yves Delorme : comment sont ciblé les besoins PCH dans la Loire, cibler les actes bloquants, comment améliorer, faire des préconisations ...

La réforme de la PCH traîne un peu

Danièle Langlois d'Autisme France sera là aussi pour aborder son travail sur le sujet
Mme Bénotti Vice-présidente de l'UNAPEI également

Aujourd'hui lorsqu'il y a un recours les paiements sont stoppés pendant plusieurs mois, ce qui pose pb donc voir ce qui est possible légalement

La PCH est cotée par minutes aujourd'hui : on ne sait pas comment est évalué le nombre des minutes

Réaction : Pourquoi ils ne s'appuient pas sur les certificats médicaux ? : le barème des toilettes ne devrait pas être le même pour une personne valide au niveau moteur et une personne trisomique etc....

A quoi servent les certificats médicaux ?

Pb que les départements paient la PCH auj et ces organismes n'arrivent pas à suivre

Du fait les besoins sont sous évalués et les familles font un recours qui va revoir juste qqes heures supplémentaires.

Appel à recueillir des témoignages et réfléchir à des préconisations en faisant le lien avec les groupes de travail mis en place par ex être dans son logement autonome mais si la PCH ne suit pas, pas possible

Info : Pour faire une réévaluation PCH : seulement si on a déménagé ou si dégradation de l'état de la personne concernée.

La réévaluation se fait seulement quand la personne est dans son logement et donc ils reviennent évaluer dans le nouveau lieu !

Déficit d'information : savoir qu'on doit demander PCH ou l'AAH et le pb c'est que si on coche PCH c'est le dept et si c'est l'AAH c'est la CAF

Prochaine Réunion le jeudi 04 Décembre de 14h00 à 16h00 dans les locaux d'Eurecah.